

L'église du prieuré de Saint-Thomas-la-Garde

Jacques VERRIER

Elle est constituée d'un amalgame de constructions datant de périodes différentes. Ce prieuré a été fondé en 1206 par le comte de Forez Guy II et son fils Renaud, archevêque de Lyon. Ils le dotèrent de biens autour de Moingt. D'après L.-P. Gras¹, l'Abbé d'Ainay et son couvent consentirent gracieusement à l'établissement des religieuses, ce qui pourrait indiquer que la fondation se fit autour d'une église déjà existante. Il fut décidé que l'église serait conventuelle et qu'autour de la prieure, dix neuf religieuses seraient réunies.

Au cours du XIII^{ème} siècle, de nombreux dons et legs de la part de la noblesse forezienne vinrent renforcer la donation primitive. A l'époque, tout établissement se devait de posséder de vénérables reliques. Elles furent obtenues, d'après La Mure, par le comte Guy V, chez son parent, le roi de Chypre, lors de son retour de croisade. Il s'agissait de fragments de la vraie croix, expédiée de Terre Sainte par un prêtre nommé Guy de Pressieu.

Au cours du XIV^{ème} siècle, les dons et fondations se poursuivirent sans événements majeurs. Il en est autrement pour le XV^{ème} siècle. Le couvent avait été pillé et brûlé par les gens de guerre² et qu'une permission fut accordée en 1435 aux nonnains de Saint-Thomas de faire la quête pendant 3 années pour rétablir le couvent. En 1470 un programme de restauration/reconstruction fut initié par Jacques de Bouthéon, prieur de Saint-Romain-le-Puy dont dépendait Saint-Thomas et Isabelle de Bouthéon, sa sœur, prieure de Saint-Thomas. L'église aurait moins souffert des déprédations que le reste du prieuré. Vers 1490, que la prieure Antoinette de Chabeu entreprit la construction ou restaura la chapelle connue sous le nom de chapelle de la Vierge.

Le XVI^{ème} siècle est peu documenté, L.-P. Gras indique un possible incendie vers 1585, date où des réparations furent entreprises sur le clocher³.

Le siècle suivant, vit la succession de plusieurs prieures de la famille de Coligny-Saligny, originaire de Bresse, auxquelles le prieuré et l'église doivent quelques aménage-

ments et décorations. L'auteur précité indique la présence d'une fresque, à l'époque recouverte d'un badigeon, représentant deux bénédictines (les sœurs Anne et Françoise de Coligny-Saligny ?), en compagnie d'une novice (leur nièce Diane de Coligny-Saligny ?).

C'est en 1732 que fut décidé la fermeture du prieuré de Saint-Thomas. Acté en 1734, la décision se heurta à une ferme résistance et ce n'est qu'en 1760 que l'on peut considérer la fermeture définitive du prieuré⁴.

En 1751, une commission fit le déplacement et dressa un état des lieux de l'église et du prieuré. De cette description succincte reprise par L.-P. Gras, nous retiendrons :

- une correspondance dans les dimensions ;
- la voûte était peut-être entre ouverte par endroit ? L'expression *entr'ouverte passim* utilisée, semble évoquer cette possibilité ;
- la présence des chapelles de la Vierge au sud, de saint Thomas au nord et l'absence de la chapelle saint Vincent ;
- la séparation en deux parties de l'église par un ouvrage en bois posé sur des consoles en pierre aujourd'hui disparues.

Dans son ouvrage, L.-P. Gras, trouvant la description très incomplète, proposa sa propre description du bâtiment en 1853.

La façade

Description ancienne

La description de la façade par L.-P. Gras s'applique au dessin exécuté par T. Ogier (photo 1) : *façade sans autre intérêt que le remploi d'un portail roman et d'une fenêtre de même style qui était à l'époque bouchée*. Il signale aussi deux *petits réduits en maçonnerie*

¹ L.-P. Gras : Obituaire de Saint-Thomas-en-Forez suivi de l'histoire de ce prieuré par L.-P. Gras, Librairie ancienne d'A. Brun, Lyon, 1873, p. 57

² Obituaire de Saint-Thomas-en-Forez, p. 80

³ Obituaire de Saint-Thomas-en-Forez, p. 81

⁴ Obituaire de Saint-Thomas-en-Forez, p. 92



Photo 1 : église
de Saint-
Thomas-la-
Garde
T. Ogier

sur lesquels s'élevait peut-être un clocher primitif en forme de campanile. Le dessin montre une façade sur laquelle apparaissent le portail et son arc décoré ainsi que l'arc en forme d'oméga qui surmonte la fenêtre (elle n'est pas représentée). La façade se termine par une couverture à deux pans. A droite, un grand mur nu paraît en retrait de la façade et semble surmonté d'un clocher ou bien, il le précède. A gauche, une clôture avec un portail ferme le cimetière dans lequel apparaît une croix.

État actuel

La façade que l'on voit aujourd'hui (photo 2) a été recouverte d'un enduit en ciment jaunâtre. Quelques éléments semblent provenir d'un ensemble plus ancien, réutilisés pour le portail et la fenêtre au dessus :

- les deux tailloirs sur lesquels vient retomber le rouleau de l'arc sont composés d'un bandeau, d'une rainure et d'un biseau. Les chapiteaux et les colonnes sont récents ;
- certaines pierres de l'arc principal dont la décoration est formée de dents de scie, resserrées et à la pointe arrondie. Des dents ont été reconstituées ou complétées ;
- certains éléments en pierre de la voussure, ornés de billettes ;
- l'arc monolithique de la fenêtre qui est, lui aussi, orné d'un décor en dents de scie.

Le reste de la façade comprend un faux oculus et se termine par un pignon bordé de billettes et d'une fausse bande lombarde. Le mur du pignon monte plus haut que la toiture et se termine par une croix imposante. Les angles de la façade forment des pilastres évasés à leur extrémité ornée de billettes et surmontés de pinacles couverts en bâtière. Sur le côté droit, la façade est prolongée par un mur décalé en plan. Il intègre une construction basse. Le décor utilisé est le même que pour celui de la façade. La vision aérienne permet de mieux appréhender la teneur de l'ensemble et de constater la différence qu'il y a entre la



Photo 2 :
vue
aérienne de
la façade

Photo J.-F. Parrot

surface couverte par la façade et les volumes qu'elle recouvre (photo 2).

Notes et remarques

Cette façade, dissimulant derrière elle une autre réalité, s'apparente à un décor venu en application. Nous pouvons constater, sur le côté gauche, dans la partie basse, la présence du chaînage d'angle de ce qui semble être la façade d'origine dans lequel les traces de fixation de la barrière métallique clôturant le cimetière sont conservées. Dans la partie haute (photo 3), on observe la présence d'un second chaînage d'angle, mais orienté dans le sens opposé au précédent. Il semble qu'il s'agisse des vestiges de l'ancien mur pignon de la façade. La couverture de la nef a été rehaussée et la naissance du chaînage correspondrait au niveau de l'ancienne toiture.

Comme le faisait remarquer L.-P. Gras et comme nous avons pu le constater, une partie des éléments du portail et de la fenêtre est plus ancienne que la façade dans laquelle ils

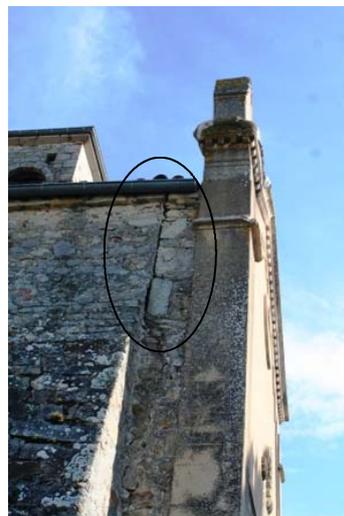


Photo 3 : partie haute du
côté gauche de la façade

sont intégrés. Ils appartiennent sans doute à l'édifice primitif et ont été récupérés et réutilisés lors de l'allongement par l'avant de l'édifice. Le décor du portail a connu quelques réparations. Ce type d'opération a déjà été observé dans l'église proche de Précieux.

Les éléments conservés présentent deux types de décor : deux frises

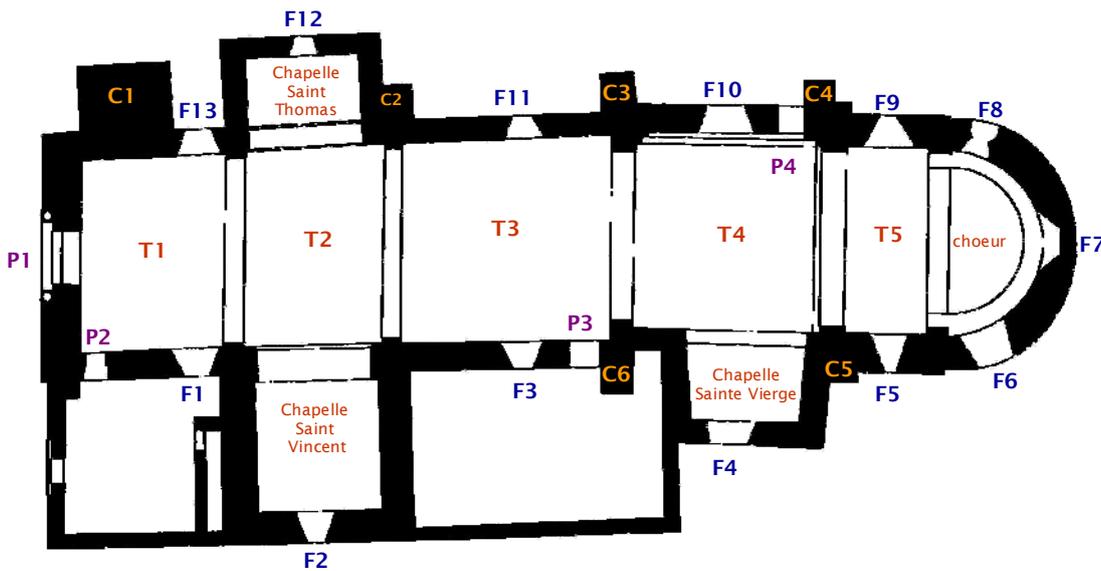


Figure 1 : les volumes constituant l'église de Saint-Thomas-la-Garde

en dents de scie et des cordons ornés de billettes. La dent de scie a connu une grande vogue au cours du XII^{ème} siècle⁵. Très larges et aiguës au début de la période, les dents se resserrent et se tronquent à sa fin. Le décor de billettes connaît lui aussi son plein emploi au cours du même siècle. L'ensemble de Saint-Thomas entrerait par son style dans la fin du XII^{ème} siècle confirmant la datation donnée par les textes.

L'intérieur, les nefs

Plusieurs écrits, issus apparemment de la même source erronée (Le Forez Pittoresque ?) indiquent que l'église est constituée de trois nefs et de cinq travées. Il n'en est rien, c'est une église à nef unique (mais rallongée), constituée de cinq travées de longueur inégale.

Description ancienne

Le document de 1751 nous indiquait que la nef est divisée en deux par un ouvrage considérable en bois. En 1873, L.-P. Gras mentionne aussi cette partition mais il est difficile de la situer avec précision. Dans un premier temps, il indique que la seconde travée aboutit à l'arc triomphal et plus loin que les lourds piliers carrés de l'arc triomphal supportaient la tribune basse et obscure où les religieuses psalmodiaient leurs offices... le devant de la tribune est clos par une grille en bois (remplacé à l'époque de L.-P. Gras par un crucifix soutenu par des consoles à enroulements) ; le curé servant d'aumônier montait de l'église par un

escalier en bois pour donner la communion aux religieuses. Il indique aussi que l'abside et la travée qui la précède servent de chœur. Il mentionne aussi la présence d'une clé de voûte dans la seconde travée avec un écusson appartenant peut-être à Catherine du Saix (XIV^{ème} siècle).

En 1889, F. Thiollier, indique la présence des 5 travées mais signale que la cinquième sert de sacristie. Les deux travées à l'est sont en berceau roman avec arc doubleau et les autres qui ont perdu leur caractère primitif par suite de restaurations récentes étaient autrefois voûtées d'arêtes.

L'abbé Vachet, en 1899, ajoute quelques considérations : *L'église de Saint-Thomas était double, c'est-à-dire partagée par un mur, la moitié servant aux religieuses pour leurs offices et l'autre moitié pour la paroisse. Dans celle-ci l'on baptisait, faisait les mariages, les services des morts et autres fonctions curiales. Toutefois, par une ancienne coutume, le curé disait les messes paroissiales au grand autel de la partie destinée aux religieuses, et le curé était en possession de dire, en cette partie, les dites messes et vêpres qui étaient répondues par les religieuses de leur chœur. L'autel de la paroisse était en haut sur une tribune, mais, en 1662 les ais en étaient tellement pourris qu'on avait peine à y marcher, aussi y disait-on rarement la messe.*

État actuel

Les travées T1 à T3 forment la nef 2 qui est venue dans le prolongement de la nef 1 (figure 1). La travée 1 est en voûte d'ogives. Celles de la façade retombent sur des gros culots tandis

⁵ Eugène Viollet-le-Duc : *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^{ème} au XVI^{ème} siècle*, 1856

que les deux autres tombent sur les chapiteaux où viennent s'adjoindre les arcs en plein cintre séparant les travées. La clé de voûte n'offre rien de particulier. L'ensemble est peint d'une manière uniforme, limitant les observations. Au sud et au nord, nous retrouvons des fenêtres en plein cintre et ébrasement, non centrées dans l'axe de la travée. Au sud, se trouve une étroite porte donnant accès à une pièce. Son ouverture est récente. La travée 2 est elle aussi en voûte d'ogives qui retombent à l'est et à l'ouest sur des chapiteaux. Au sud s'ouvre l'arc donnant accès à la chapelle saint Vincent et au nord celui s'ouvrant sur la chapelle saint Thomas. Elle possède les mêmes caractéristiques et limites d'études que la travée T1 ; elle est légèrement plus petite.

La travée 3 est en voûte d'ogives. Elles retombent à l'ouest sur des chapiteaux et à l'est dans la maçonnerie, au niveau du tailloir de la retombée de l'arc entre T3 et T4. Elle possède les mêmes caractéristiques et limites que les travées T1 et T2. C'est la plus grande des trois. Deux fenêtres hautes, à ébrasement, éclairent cette travée. Celle du nord est centrée tandis que celle du sud est décalée vers l'arc T2/T3. Sur la paroi sud, près de l'arc T3/T4, s'ouvre une porte donnant accès à la sacristie.

Les travées T4 et T5 forment la nef 1 (photo 4). La travée T4 s'ouvre par un arc en plein cintre reposant sur des tailloirs ornés d'une simple rainure arrondie située à la rencontre d'un bandeau et d'un biseau. La matière est différente des autres tailloirs du bâtiment et ils paraissent nettement plus récents.

La voûte est en berceau longitudinal. Son appareillage est composé de pierres dont la taille et la pose sont régulières en début de voûte mais elles sont moins bien taillées et assemblées au centre de la voûte.



Photo 5 : travée T4, côté nord



Photo 4 : vue de T3 et de l'ensemble de la nef 1

Côté nord, se trouve un grand arc en plein cintre retombant sur une pile à gauche et sur un tailloir et une pile à droite. Le tailloir ressemble à ceux présents en T3/T4 avec quelques différences : la pierre n'est pas la même et la rainure se trouve située dans la partie basse du bandeau. Ce tailloir semble avoir été retouché sur le côté pour ne pas gêner l'accès à une petite porte (photo 5). Elle devait permettre de se rendre dans le cimetière. Sous l'arc, s'ouvre une large fenêtre à ébrasement dont l'appui, pratiquement plat, est recouvert de briquettes. La partie intérieure du linteau a, elle aussi, été construite à partir de briquettes sur champ.

Côté droit s'ouvre l'arc ogival qui permet l'accès à la chapelle de la Vierge. Des traces de reprise de maçonnerie, dues à l'intégration de l'arc dans la voûte en berceau, sont visibles (figure 2-a). Il a fallu à ce moment que le maçon fasse un choix : soit l'arc était en alignement pas rapport à l'ancien mur et dans ce cas la pointe de l'ogive se trouvait en renforcement dans la voûte (figure 2-b) ; soit le raccordement avec la voûte se faisait correcte-

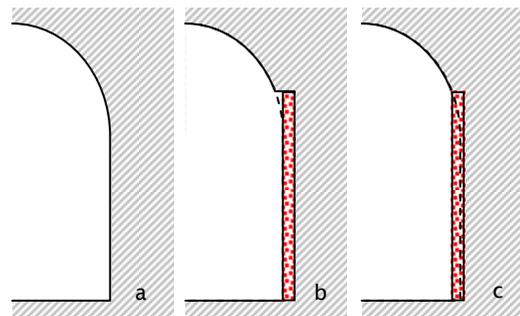


Figure 2 : principe de l'intégration de l'arc ogival de la chapelle de la Vierge



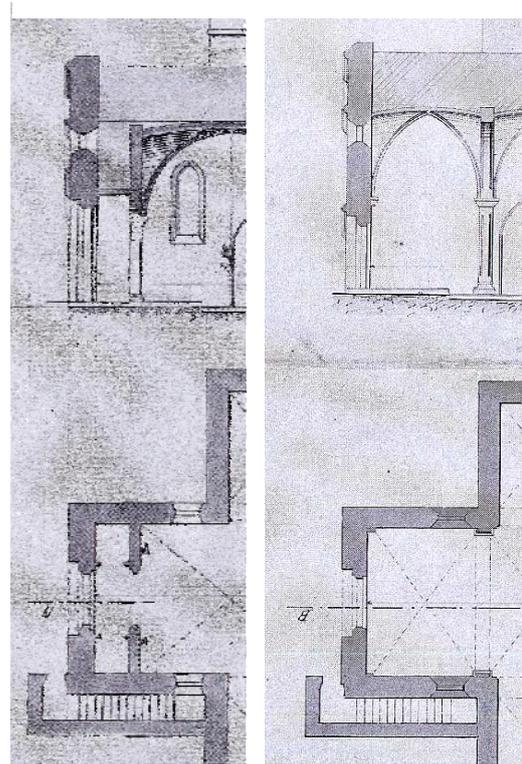
Photo 6 : tailloir sur lequel retombe le second rouleau de l'arc T4/T5 au nord

ment et c'est toute la partie basse de l'arc et du mur qui se trouvaient décalée (figure 2-c). C'est cette dernière solution qui a été choisie obligeant à un large décalé à gauche de l'arc, à une reprise de l'ensemble du mur et une modification de l'appareillage à sa droite.

La transition de T4 à T5 se fait par l'intermédiaire d'un arc doubleau à double rouleau. Le premier rouleau retombe au sud, sans doute sur un tailloir, mais l'ensemble est inclus dans la maçonnerie à cause de la modification précédente. Au nord, il retombe sur un tailloir de même type que ceux de T3/T4 mais la roche et l'usure sont différentes. Le second rouleau retombe sur de larges tailloirs débordants. Celui du sud est très érodé mais les éléments apparents permettent de l'associer à la même famille que celui du nord : un bandeau, une rainure arrondie, un biseau sur lequel se trouve un cordon torsadé (photo 6).

La voûte est en berceau longitudinal. Son appareillage est différent de celui de T4 : les pierres sont beaucoup moins bien taillées et équarries, ce qui les fait dépasser des joints. Cette voûte se trouve plus basse que la précédente, au même niveau que celle du chœur. Cette caractéristique ainsi que les dimensions réduites de la travée T5 amènent à se demander s'il faut la qualifier de travée ou bien d'avant chœur. Sur la paroi sud s'ouvre une petite fenêtre à large ébrasement. L'ouverture intérieure, construite avec de belles pierres taillées est en plein cintre comme la petite fenêtre. L'appui en pente est recouvert de carrés de terre cuite. Cette ouverture a été limitée en hauteur par un rebouchage. Sur la paroi nord, se trouve une autre fenêtre à large ébrasement, dont le concept ressemble à la précédente, bien que l'on note des différences : l'ouverture de la fenêtre est plus importante en hauteur ; les pierres formant l'arc intérieur sont plus petites ; les dimensions générales sont plus importantes.

De part et d'autre de T5, contre les murs se trouvent des stalles en bois. Derrière celle située au sud se trouve un placard double avec des feuillures dont les dimensions n'ont pas pu être relevées.



Façade et 1° travée de l'église avant les travaux

Façade et 1° travée de l'église après les travaux

Figure 3 : détails des plans dressés en 1884 par l'architecte Favrot

Notes et remarques

De la nef 2, nous ne pouvons dire grand-chose. Recouverte entièrement par une peinture, elle a été reprise au niveau du couvrement et des ouvertures durant le XIX^{ème} siècle. Dans cette période de nombreux travaux furent envisagés ou effectués afin d'améliorer l'édifice. Les plans dressés par l'architecte Favrot, en 1884, sont très précieux pour l'étude du bâtiment.

Dans la partie ouest (figure 3), les travaux ont remis en cause en grande partie l'entrée de l'église. On retrouve sur le plan et la coupe ce que L.-P. Gras décrivait comme deux *petits réduits en maçonnerie sur lesquels s'élevait peut-être un clocher primitif en forme de campanile*. Il pourrait en effet s'agir des vestiges de ce qui paraît être une partie de l'élévation d'un clocher mur. Les travaux ont aussi consisté à la reprise complète du couvrement suite à la suppression du « sas » d'entrée et du second mur. Pour cela, il a fallu créer une travée supplémentaire, entraînant : la suppression des colonnes d'angle et de leurs chapiteaux situés à l'angle du mur intérieur du « sas » ; la création de colonnes en appui

contre le mur à la rencontre de la nef et des deux chapelles afin de recevoir les arcs des deux premières travées. On constate, sur le plan, le bouchage des fenêtres de cette première travée. Si ces travaux de comblement ont été réalisés, les fenêtres ont été rouvertes par la suite puisqu'elles existent toujours.

Cette reprise de la voûte était vraisemblablement nécessaire : en 1862, le mauvais état de la toiture et des voûtes était signalé ; en 1879, la nef était décrite comme *couverte d'une voûte d'arêtes sans nervures saillantes qui est en mauvais état*. Pire, alors que des travaux sont entrepris en 1884, les voûtes sont décrépées et étayées mais *une grande partie s'écroule* obligeant à une démolition. Il semble, malgré que cela ne soit pas précisé, que seul ce que nous avons baptisé nef 2 ait souffert.

Dans les plans et documents récents, rien ne concerne la séparation de l'église. Cette caractéristique, propre aux églises des monastères ou des prieurés, est décrite ainsi dans le dictionnaire raisonné de l'architecture française : *Le chœur des religieux, placé dans la croisée et les dernières travées de la nef, était clos par un jubé vers l'entrée, et des boiseries, grilles ou murs latéraux s'étendant jusqu'au sanctuaire. L'assistance des fidèles dans les églises monastiques n'était qu'accessoire, et les religieux enfermés dans le chœur, n'étaient pas et ne devaient pas être vus de la nef, les fidèles entendaient leurs chants, voyaient les clercs montés sur le jubé pour lire l'épître et l'évangile, et ne pouvaient apercevoir l'autel qu'au travers de la porte du jubé, lorsque le voile était tiré.*

Les descriptions anciennes ne sont pas très éloignées de celle de Viollet-le-Duc. En l'absence d'éléments physiques de cette partition, il n'y a que deux solutions envisageables pour la séparation des églises : au niveau de l'arc entre T2 et T3 ou entre T3 et T4. La première solution laisse très peu de place aux paroissiens et ne permet pas de retrouver *les lourds piliers carrés de l'arc triomphal*. Les seuls piliers de taille importante se retrouvent entre T3 et T4, à la jonction entre les nefs 1 et 2. Outre le fait que la répartition entre les deux espaces serait ici plus équitable et plus pertinente, il existe sur les piliers des trous bouchés ayant accueilli des éléments métalliques. Ce sont peut-être les vestiges de l'ancrage de la structure en bois qui servait de séparation.

La nef 1 constitue la partie la plus ancienne du bâtiment. Malgré tout, elle a subi des remaniements pas tous aisément discernables :

- le premier se situe au niveau de l'arc entre

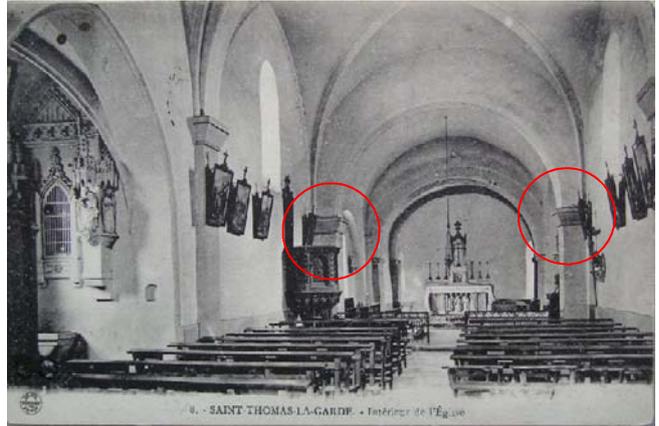


Photo 7 : les nefs sur une ancienne carte postale

les travées T3 et T4. La comparaison entre la carte postale ancienne (photos 7) et l'état actuel montre la réfection ou le remplacement des tailloirs. Les anciens tailloirs étaient hauts et massifs, à la différence des tailloirs actuels. Est-ce que ce changement est lié aux travaux de réfection de la voûte de la nef 2 ?

- le second est visible au niveau des voûtes. Celle de T4 a peut-être été reprise partiellement, plus sûrement, celle de T5 ;
- les autres modifications visibles se situent au niveau des ouvertures toutes reprises ou agrandies à des degrés différents. La petite ouverture sud semble celle qui a le mieux résisté au temps et c'est sans doute celle qui est dans un état proche des ouvertures d'origine.

Le chœur

Description ancienne

Les auteurs n'ont pas laissé de description précise de cette partie de l'église.

État actuel

Entre la travée T5 et le chœur se trouve un arc en plein cintre. Il retombe de part et d'autre sur des tailloirs ornés :

- figure 4-a : tailloir de retombée de l'arc doubleau composé d'un bandeau, d'une rainure triangulaire et d'un biseau avec décor de deux billettes ;
- figure 4-b : tailloir de retombée de l'arc doubleau composé d'un bandeau, d'une rainure triangulaire et d'un biseau avec décor de trois sphères ;
- figure 4-c : extrémité d'un banc en forme de tailloir composé d'un bandeau, d'une

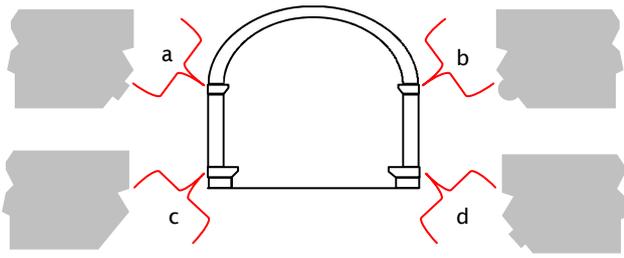


Figure 4 : les tailloirs sur l'arc T5/choeur

- rainure triangulaire et d'un biseau ;
- figure 4-d : extrémité d'un banc en forme de tailloir composé d'un bandeau, d'une rainure triangulaire et d'un biseau avec décor de trois billettes.

Le chœur est en cul de four et la voûte possède un appareillage identique à celui de la travée T5. On suit d'ailleurs très facilement, une limite entre l'appareillage du mur, composé de pierres taillées et appareillées, posées en lit régulier et celui de la voûte aux pierres vaguement équarries, au parement non dressé et dont les lits ne sont pas réguliers (photo 8). Tout autour du chœur, se trouve une banquette en pierre dont les deux extrémités se terminent par les tailloirs déjà décrits. Une des pierres de la banquette, sous la fenêtre axiale est ornée d'une unique sphère. Trois fenêtres s'ouvrent ou s'ouvriraient dans le chœur :

- au nord, l'ouverture est légèrement ogivale et les piédroits sont en forme de cavet. L'appui est en légère pente. Cette ouverture a été intégrée ultérieurement à la construction du chœur ;
- l'ouverture axiale est bouchée. Elle est à ébrasement et son appui est plat. Il a été remanié : l'ouverture était plus grande ou bien il existait une légère pente à l'appui ;
- au sud, il s'agit d'une grande ouverture à ébrasement. L'appui plat se trouve au niveau de la banquette. Le linteau est formé de briquettes posées sur champ, que l'on retrouve aussi dans la partie basse des pié-

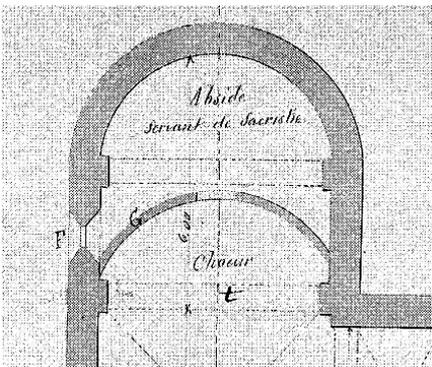


Figure 5 : plan du chœur et la travée T5 relevé par l'architecte Favrot en 1879



Photo 8 : changement de l'appareillage à la limite entre le mur et la voûte

droits. Par sa conception, cette ouverture se rapproche de la fenêtre nord de T4. Sous la fenêtre et sous la banquette se trouve un petit placard avec une feuillure.

Notes et remarques

Les éléments observés au niveau des appareillages montrent une réfection des voûtes du chœur et de l'avant chœur ou travée T5.

Le plan dressé en 1879 par l'architecte Favrot (figure 5) montre la façon dont le chœur était fermé par une cloison légère et arrondie dans laquelle s'ouvrait une porte en position axiale. Cette séparation occupait pratiquement toute la travée T5 et avait permis la création d'une sacristie.

Les ornements des tailloirs, sphères et billettes, s'accordent parfaitement avec celles du portail, venant conforter l'hypothèse de son emploi. La description de la partie ancienne de la nef par L. P Gras fait part de la présence de plusieurs pierres tumulaires :

- au milieu est une dalle tumulaire aux armes des de Rivoire ; cette pierre, encore lisible, se trouve aujourd'hui en avant de la façade de l'église (figure 6) avec d'autres dalles appartenant à l'ancien sol ;

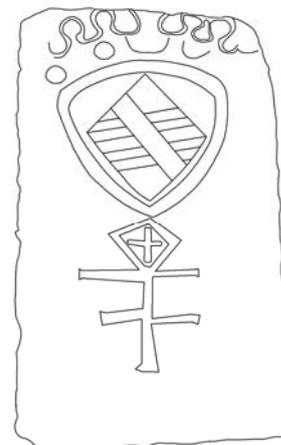


Figure 6 : dalle funéraire aux armes des de Rivoire
Relevé M. B.

- A notre gauche, une autre pierre à demi engagée sous le banc des chantes présente en sculpture un sautoir orné d'un sautoir accompagné de chaque côté de trois arcatures aveugles ogivales dont deux trilobées



Photo 9 : clé de voûte de la chapelle saint Thomas

intérieurement et la dernière remplie par un petit personnage à grosse tête et terminé en gaine. Ce fragment peut avoir été soit un ancien autel, soit un cancel ou barrière de chœur. Cette pierre se trouve en remploi en tant qu'appui de la fenêtre de la pièce située à droite en entrant dans l'église. Les sculptures décrites sont encore très visibles. Parmi les dalles présentes en avant de la façade figure un ancien autel (photo 37).

La chapelle dédiée à saint Thomas

Description ancienne

Elle se limite pour L.-P. Gras à l'identification de l'inscription de la clé de voûte et à la description du reliquaire où se trouve un fragment de la vraie croix.

Un motif, répété quatre fois, est sculpté sur le pourtour de la clé de voûte. Au centre, à l'intérieur d'un cercle sur lequel un nom a été gravé, se trouve un blason sur lequel on aperçoit des petites croix (photo 9). L. P. Gras en fait la description et l'interprétation suivante: *La clef de voûte porte un blason peu héraldique chargé de deux croisettes et d'une sorte d'accolade ; on lit autour XOVNIASSY... Nous savons en effet qu'en 1610 un Jean Cogniassy ou Cognasse était procureur d'office du château de la Garde.* F. Thiollier, de son côté, date les deux chapelles de la seconde travée du XV^{ème} siècle sans préciser les arguments amenant cette datation.

État actuel

La chapelle saint Thomas s'ouvre dans le mur nord de la travée T2 par un arc ogival orné d'un cavet (photo 10). Dans le piedroit de droite, se trouve une petite niche. La voûte, à croisée d'ogives nervurées avec sa clé de voûte surbaissée, est conforme à la description de L.-P. Gras. Les retombées des ogives, côté nef, s'effectuent dans le piedroit du



Photo 10 : vue d'ensemble de la chapelle saint Thomas

grand arc ogival s'ouvrant sur la nef. Côté nord, elles retombent sur des petits culots sculptés. Sur le mur situé à l'est se trouve une niche dans laquelle un reliquaire contient un fragment de la vraie croix. Une fenêtre ogivale éclaire la chapelle dont les murs sont entièrement peints.

Notes et remarques

La datation est le problème de la chapelle. Faut-il s'arrêter à l'identification de L.-P. Gras d'un personnage vivant au début du XVII^{ème} siècle mais dont la famille a pu faire élever cette chapelle antérieurement ? Faut-il suivre F. Thiollier dont les arguments sont absents ? Le style général des nervures et de l'ouverture ogivale irait plutôt dans le sens de ce dernier, peut-être un peu plus tardif, c'est-à-dire une datation des XV^{ème}/XVI^{ème} siècles.

La chapelle dédiée à saint Vincent

Description ancienne

Le procès verbal de la visite de 1751, ne cite que deux chapelles, celle de la Vierge et de saint Thomas. Pour L.-P. Gras, la chapelle saint Vincent était en 1873 de création récente et datait d'environ 25 ans. C'est à la même date qu'il attribue la construction du clocher. T. Ogier indique en 1856 que la date de construction du clocher est 1838 mais ne dit rien de plus sur la chapelle. F. Thiollier, nous l'avons vu, date les deux chapelles de la seconde travée du XV^{ème} siècle.



Photo 11 : vue d'ensemble de la chapelle saint Vincent

Les autres documents, notamment le registre des délibérations du conseil municipal, permettent d'écarter l'hypothèse de F. Thiollier et d'affiner les datations. Dès 1841, il est question de reconstruire le clocher située au dessus de l'entrée et *que les temps ont en partie détruit*. L'année suivante, une parcelle est achetée, au sud, afin de construire le nouveau clocher. Le solde de compte des travaux du clocher est effectué en 1845, mais les travaux devaient être effectifs depuis 2 ou 3 ans.

État actuel

Elle s'ouvre dans le mur sud de la travée T2 par un grand arc ogival à cavet extérieur (photo 11). Les murs de cette chapelle supportent le poids du clocher. La voûte est à croisée d'ogives ; la clé de voûte, ronde et lisse n'offre aucun signe distinctif. Les pierres qui constituent les ogives sont de nature différente par rapport aux pierres qui en servent de support



Photo 12 : clé de voûte de la chapelle de la Vierge



Photo 13 : retombée d'ogive

et qui se terminent en forme de triangle effilé. Les premières ont pour base une sorte de ciment avec de grosses inclusions grises. Les 4 bases sont en granite. Comme pour la chapelle saint Thomas, une fenêtre ogivale éclaire la chapelle aux murs entièrement peints.

Notes et remarques

Il semblerait que les quatre pierres servant au départ des arcs de la voûte soient des remplois dont l'origine est indéterminée.

La chapelle de la Vierge

Description ancienne

L.-P. Gras la qualifie de *plus ancienne chapelle de l'église* ; il s'intéresse principalement à la clé de voûte qui est sculptée (photo 12). L'auteur en fait la description et l'interprétation suivante : *On y voit un écusson chargé d'une bande ; au dessus du blason est un petit rameau ? Au-dessous le mot ATHE, abréviation d'Anthoine ou Antonie, en lettres nouées du XV^e siècle. cette chapelle était l'œuvre de la prieure Anthonie ou Antoinette de Chabeu. Mais le sculpteur, peu confiant dans la science héraldique des paroissiens de Saint-Thomas a donné pour supports à l'écusson deux animaux. qui sont en réalité un chat et un bœuf d'où le rébus chat-bœuf !*

État actuel

C'est la seule chapelle s'ouvrant dans la partie ancienne de l'église (photo 14) ; les relevés montrent que son plan n'est pas rectiligne. Elle est couverte d'une voûte d'ogives. Les retombées se font dans la maçonnerie côté nord et sur des petits culots décorés au sud : à droite c'est une sorte de coquillage sous un bourrelet à 3 côtés ; à gauche c'est une pierre sous laquelle est sculpté un visage (photo 13).

On trouve sur la paroi de la chapelle plusieurs éléments liés au rangement :

- sur le mur ouest, une petite niche aux piédroits biseautés et se terminant par un congé. Le linteau monolithique est composé de bas en haut, d'un biseau, d'une accolade à petite pointe arrondie et aux branches tangentes à l'arête du biseau, d'une accolade à petite pointe et aux branches planes ;
- sur le mur sud, une autre petite niche dont les piédroits sont biseautés et se terminent par un congé. L'appui est plat et légèr-

Photo 14 : vue d'ensemble de la chapelle de la Vierge



ment débordant. Le linteau monolithique est à double accolade. La première est formée par la sculpture du linteau, la pointe est arrondie et les branches ondées. La seconde est identique et séparée de la précédente par un cavet.

- sur le mur est, un placard rectangulaire dont la feuillure indique la présence ancienne d'un moyen de fermeture (porte simple ou porte double). Dans le fond, sur la partie horizontale, se trouve un trou rectangulaire qui devait lui aussi posséder un moyen de fermeture.

Description extérieure

Les auteurs anciens n'ont pas laissé de description extérieure de l'église, hormis quelques considérations très générales.

Côté nord

La vue aérienne permet de replacer les éléments extérieurs correspondants aux différentes parties détaillées à l'intérieur (photo 15). La terminologie pour désigner des éléments d'architecture se retrouve sur la figure 1.

Sur la nef 2, nous retrouvons trois contreforts. Le premier, C1, est un bloc de maçonnerie biseauté qui vient soutenir la partie avant de la nef 2. Il est de taille importante : 2,70 m de largeur pour 2 m d'épaisseur à la base et 6,20 m de hauteur. Il est situé près de la façade et sa construction semble récente.

Le contrefort C2 a été intégré en partie dans la chapelle saint Thomas. Il est droit et sa base est légèrement plus large que son élévation. Son appareillage est très soigné, formé de moellons taillés et dressés. Sa partie terminale devait à l'origine être biseauté ; elle a été arasée pour le surélever et le lier au mur de la chapelle. L'ensemble chapelle et contrefort a été recouvert d'une toiture.

Le contrefort C3 est en tout point identique à C2. Sa partie terminale a été arasée, vraisemblablement lors d'une réfection de toiture et reconstruite dans un appareillage moins soigné, puis recouverte de quelques tuiles.



Photo 15 : vue aérienne du côté nord de l'église :

- a) la façade ;
- b) la nef 2 et ses trois travées T1 à T3 ;
- c) la chapelle saint Thomas ;
- d) la nef 1 et ses travées T4 et T5 ;
- e) le chœur.

Photo J.-F. Parrot

La nef 2 est la plus haute. Nous avons évoqué la possibilité d'un rehaussement. L'observation du haut de mur confirme l'hypothèse (photo 16). Un changement d'appareillage associé à un changement de nature des matériaux est nettement visible.

L'appareillage est moins soigné en partie haute et utilise des pierres grises. On distingue aussi un ancien arc de décharge en briquettes. La partie basse est moins discernable à cause de l'existence d'un crépi plus ou moins couvrant. Néanmoins on observe un appareillage plus soigné avec par endroit des lits réguliers de pierres bien taillées. Le sommet de la nef se termine par une corniche en pierres taillées d'un simple biseau.

Trois fenêtres sont ouvertes sur le côté nord de la nef 2, deux dans la nef elle-même et une dans la chapelle saint Thomas.

La fenêtre F13, éclaire la travée T1. Elle se trouve au droit du mur ouest de la chapelle saint Thomas et à l'est du contrefort oblique, ces deux éléments couvrant partiellement les piédroits (photo 17). C'est une ouverture large, en plein cintre dont les pierres d'encadrement sont ébrasées vers l'extérieur. Sa position excentrée par rapport à l'axe transversal de la travée T1 découle peut-être de la condamnation de la première ouverture, par la création du contrefort oblique. Il est donc possible que l'ouverture et le contrefort aient été construits tous les deux à la même période.

La fenêtre F12 éclaire la chapelle saint Thomas (photo 18). C'est une fenêtre qui est ogivale et élancée. Son installation dans le mur nord de la chapelle a un aspect disparate. Elle a été insérée dans une autre ouverture dont il ne reste plus qu'un angle et une partie du piédroit de gauche (cercle rouge). Son insertion a

Photo 16 :
nef 2,
appareillages



été faite à renfort de briques et retouchée par des ajouts de ciment.

La fenêtre F13 est centrée dans le mur de la travée T3 qu'elle éclaire (photo 19). C'est une fenêtre ogivale moins élancée et plus large que la précédente. Il n'y a pas ici de vestiges d'ouverture plus ancienne mais la méthode d'insertion dans le mur y est similaire : à l'aide de briquettes et de ciment.

Le passage de la nef 2 à la nef 1 se fait au niveau du contrefort C3. C'est l'occasion d'un changement de hauteur et de niveau de toiture (photo 15). Sur la base gauche du contrefort, on distingue ce qui pourrait être une ancienne maçonnerie (base de contrefort ?) de la nef 1.

La travée T4 est comprise entre le contrefort T3 et l'ensemble T4 (photo 15, notes d et e) ; elle est couverte d'un toit dont le niveau est en dessous de la nef 2. La travée T5 est comprise entre les contreforts T4 et un chaînage d'angle se trouvant au niveau de la jointure avec le chœur ; elle est couverte à moitié par le toit qui recouvre T4 et à moitié par le toit recouvrant le chœur. Ce dernier se trouve



Photo 17 : nef 2, côté nord,
fenêtre F13



Photo 18 : nef 2, côté
nord, fenêtre F12



Photo 19 : nef 2, côté
nord, fenêtre F11

situé plus bas en niveau que T4. Un petit mur a été construit en plein milieu de T5, mur qui en plan se trouve légèrement en retrait du mur de façade de T5 (photo 25).

Le contrefort C4 est composé par deux piliers de tailles différentes, juxtaposés (photo 20). Ils sont droits et ne présentent pas d'élargissement à la base. L'appareillage est très soigné, formé de moellons taillés et dressés, certains étant posés sur champ, formant presque un placage. Les deux piliers sont surmontés de tailloirs sculptés ; les décors sont très érodés mais on distingue une frise composée de lignes ondulées et d'une succession de perles ovoïdes couchées se touchant par leurs extrémités (photo 21). Le tailloir est monolithique sur le petit pilier et composé de trois pierres sur le gros. Au dessus du tailloir, les contreforts se poursuivent par une forme biseautée composée de moellons taillés et dressés à l'image du reste des piliers.

L'appareillage de la façade de T4 est composé de moellons parfois équarris parfois taillés et dressés, posés en lits réguliers (photo 22). Dans la partie supérieure, nous trouvons une série de trous carrés. Deux sont situés de part et d'autre de la fenêtre F10 (trous de boulins ?), les autres sont alignés au sommet de la façade (aération de la charpente ?). Au dessus se trouve une série de pierres biseautées formant une corniche où l'on voit deux éléments particuliers. Le premier se situe à l'extrémité gauche et forme l'angle du petit retrait de toiture déjà signalé. Il s'agit d'une pierre dont l'épaisseur est plus importante que le reste des corniches ce qui l'apparente plus à un tailloir qu'à une corniche (photo 22 note A). Le second se situe à l'extrémité droite où les



Photo 20 : ensemble des deux contreforts composant C4



Photos 21 : tailloirs sculptés des contreforts C4



Photo 22 : vue d'ensemble extérieure de la travée T4, côté nord

deux dernières pierres ne sont pas composées de corniches mais de deux moellons rectangulaires (photo 22, note B). Au dessus, on ne retrouve pas la toiture immédiatement mais une surélévation. Ces éléments viennent confirmer des remaniements ou des réaménagements dans le couvrement de T4.

La fenêtre de T4 est centrée dans la façade. Elle est en plein cintre et l'ensemble des pierres formant son encadrement est à arêtes vives. On y voit des traces de son intégration ultérieure et notamment dans sa partie supérieure qui n'est pas en alignement avec le mur mais qui pénètre légèrement dans celui-ci.

Sur le côté gauche, on retrouve la porte P4 (photo 23). Son encadrement est soigné. Le linteau est monolithique et il est supporté par deux pierres formant des consoles moulurées. L'angle des consoles est tronqué et les arêtes sont biseautées ; l'ensemble est souligné par une rainure présente sur le linteau et les piédroits. Cette ouverture de petites dimensions permettait l'accès direct au cimetière. Le seuil est aujourd'hui surélevé par rapport au terrain mais il semble qu'un décaissement ait eu lieu



Photo 23 : nef 1, côté nord, porte P4

et il existait peut-être une marche à l'origine ?

La travée T5, très courte, est comprise entre le contrefort C4 et un chaînage d'angle (photo 24). Celui-ci, très soigné, est composé de pierres, de grands modules, taillées et dressées. L'appareillage de la façade est lui aussi composé de pierres tail-



Photo 24 : vue extérieure de la travée T5

lées et dressées posées en lits réguliers ; leur module est plus variable. Trois trous de boulin sont visibles à différentes hauteurs sur la façade tandis que deux autres se situent juste en dessous de la corniche. Les pierres la composant sont du même type que celles de T4.

La fenêtre F9 n'est pas centrée dans la façade. Elle semble avoir été modifiée, peut être allongée par le bas ? Elle est composée : d'un petit arc en plein cintre, biseauté formé par trois pierres, de piédroits biseautés et d'un

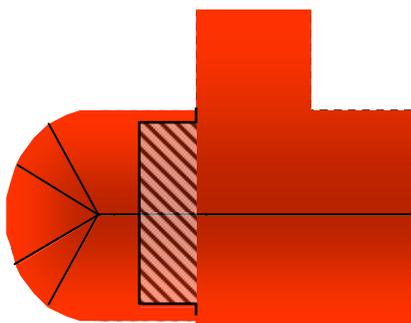


Figure 7 : organisation des toitures T4/T5/chœur, vue de dessus

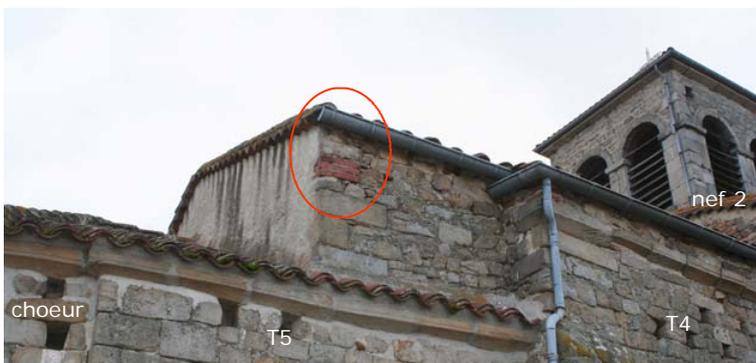


Photo 25 : organisation des toitures et des pignons au dessus de T4 et T5

appui monolithique, lui aussi biseauté.

La travée T5 est couverte par la toiture du chœur et par celle de la travée T4 (photo 15). Ceci n'est pas le cas à l'intérieur puisque chacune des travées possède sa propre voûte. Les figure 7 et 8 permettent d'appréhender cette partie du bâtiment qui a subi de nombreux remaniements dont le plus étonnant est le rallongement de la toiture de T4 au dessus de T5, formant un espace vide (figure 6, zone hachurée). Le second élément à remarquer est la surélévation de cette partie rajoutée (visible par l'empilement de briquettes, photo 25, cercle rouge), l'amenant au même niveau que les rangs de pierres rajoutées au dessus de la corniche de T4. Il semble que cette surélévation soit liée directement à la couverture de la chapelle de la Vierge qui fait suite à celle de T4, afin de conserver une pente correcte et une continuité entre les couvertures des deux volumes.

Le chevet est en cul de four (photo 26). Son appareillage est composée de pierres taillées et dressées posées en lits réguliers ; leur module et la qualité de leur taille est variable et on y retrouve quelques trous de boulin. Sa partie haute est formée par :

- un lit régulier formé par des pierres rectangulaires et carrées ;
- une alternance de pierres et de vides à espacements réguliers ;
- un second lit formé par des pierres rectangulaires et carrées ;
- une seconde alternance de pierres et de vides à espacements réguliers. Les pierres sont liées au ciment ;
- une corniche de même type que celle surmontant les façades des travées T4 et T5, biseautés et ornés d'une rainure ;
- la toiture.

Près du chaînage d'angle, figure la fenêtre F8. C'est une fenêtre ogivale à ébrasement intérieur et extérieur. Le profil des pierres for-

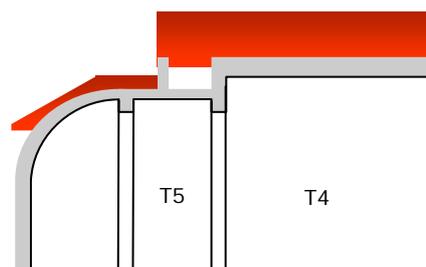


Figure 8 : organisation des toitures T4/T5/chœur, coupe



Photo 26 :
chevet
côté nord

mant l'encadrement est à doubles cavets. Des traces d'insertion de l'ouverture postérieure à la construction sont visibles, confirmant celles signalées lors de la description intérieure.

Côté sud

Contrairement au côté nord qui n'a connu que la construction de la chapelle saint Thomas, sans doute à cause de la présence du cimetière, le côté sud a connu de multiples ajouts situés surtout au niveau de la nef 2. Le premier élément que l'on rencontre pour rejoindre le côté sud de l'église est constitué par une fausse façade en prolongement et dans le style de la façade principale (décor de fausses billettes, fausses bandes lombardes, etc.). Ce mur précède une pièce basse rajoutée au niveau de la travée T1, pour laquelle une fenêtre surmontée d'un décor de billettes a



Photo 27 : la nef 2, travée T3, vue
au dessus de la sacristie

été ouverte. La miniature de T. Ogier (photo 1), présente un mur plein existant avant 1856 à cet emplacement, avant que cette façade ne soit construite. S'agit-il du mur de clôture du prieuré ?

L'ensemble est entièrement crépi à l'intérieur et à l'extérieur, ce qui ne permet pas de définir la manière dont il a été conçu. L'hypothèse la plus probable est la fermeture par un mur d'un espace en forme de U, déjà existant, formé par le mur de façade, celui de la nef et du clocher. Ce mur bas est à joints apparents, bien marqués. La vision que l'on a de la nef 2 est réduite. On voit dans l'angle, ce qui paraît être son premier contrefort ainsi qu'une partie de la fenêtre F1.

Le volume suivant est formé par le clocher. Il se situe au niveau de la travée T2, au dessus de la chapelle dédiée à saint Vincent. Ce que l'on voit aujourd'hui extérieurement est le clocher du XIX^{ème} siècle ; on ne discerne aucune trace d'ancienneté, hormis un arc de décharge sur sa façade ouest, vestige d'un premier accès que l'on retrouve sur le plan du XIX^{ème} siècle (figure 3). L'escalier d'accès était alors parallèle à la nef. L'entrée actuelle se fait par un passage construit en briques, en appui contre la façade sud de la nef. Le clocher est composé de trois niveaux : un rez-de-chaussée, la chapelle saint Vincent ; un larmier avec réduction de l'épaisseur des murs ; un niveau intermédiaire ; un second larmier avec réduction de l'épaisseur des murs ; un étage terminal qui accueille les cloches et possède sur chaque façade une paire de fenêtre en plein cintre munies d'abat-sons. L'ensemble est couvert d'un toit en pavillon. Sur la façade sud, au rez-de-chaussée s'ouvre la fenêtre F2 qui éclaire la chapelle saint Thomas.

Au niveau de la travée T3 nous trouvons la sacristie venue s'intégrer entre le mur est du clocher et le mur ouest de la chapelle de la Vierge. Elle a été construite (figure 9) en clôturant un espace en U existant. La sacristie est

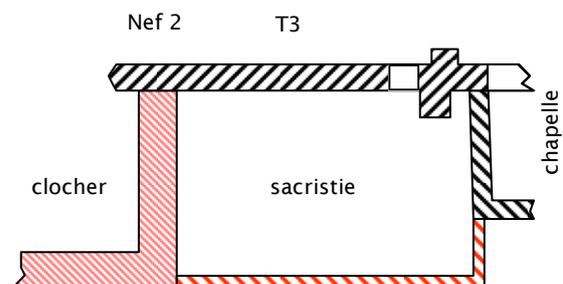


Figure 9 : création de la sacristie



Photo 29 : vue de détail de l'ouverture et d'un remploi

Photo 28 :
vue
d'ensemble
de la façade
sud de la
chapelle de la
Vierge

Photo 30 : détail d'une
ancienne ouverture



basse et trois fenêtres ont été ouvertes dans la façade sud ; la brique a largement été utilisée pour leur construction. La partie de la nef 2 située au dessus n'a pas été enduite et permet d'avoir une vision de l'élévation de la travée T3 (photo 27). On peut faire les mêmes observations qu'au côté sud, à savoir une modification au niveau de la toiture visible principalement par le changement des matériaux utilisés (photo 27, pointillé blanc).

Centrée sur la façade, se trouve la fenêtre F3. Elle est en plein cintre et largement ébrasée. Sur le côté droit, on trouve un contrefort difficilement accessible mais qui a subi des



Photo 31 :
vue
d'ensemble
de la
façade est
de la
chapelle de
la Vierge et
de T4

aménagements dans sa partie terminale vraisemblablement en liaison avec les travaux de rallongement de la nef 1.

La travée T4 correspond à la chapelle dédiée à la Vierge. Son appareillage est assez disparate et nous trouvons aussi bien des pierres taillées et dressées que des éléments à peine équarris. Sur les trois façades existantes, seules deux sont visibles : la façade située à l'ouest étant intégrée dans la sacristie et difficilement accessible. Sur la façade sud, plusieurs éléments sont en remplois ou modifiés :

- la fenêtre F4, grande ouverture en plein cintre dont les pierres d'encadrement sont moulurées (photo 28) ;
- au dessus de F4, la partie supérieure d'une autre ouverture, très légèrement ogivale (photo 29), composée de quatre pierres taillées ;
- le remploi d'une pierre sculptée (photo 29) posée de travers appartenant à la même famille que celles des tailloirs des contreforts de la nef 1 : *frise composée de lignes ondulées et d'une succession de perles ovoïdes couchées se touchant par leurs extrémités*. Il semble possible que ce fragment de tailloir ait pu être récupéré dans un des contreforts lors de la construction de la chapelle de la Vierge ;
- un modillon ou une console près de l'angle ouest de la chapelle et prise dans le mur de la sacristie (cercle rouge, photo 28) ;
- les vestiges de ce qui paraît être une ancienne porte située dans l'angle est (photo 28 et 30). De cette ancienne ouverture, large de 0,58 m et haute de 1,90 m, il ne



Photo 32 : vue d'ensemble des tailloirs des contreforts C5

reste que quelques unes des pierres qui composaient les piédroits. Il s'agit peut-être du passage permettant aux religieuses de rejoindre directement l'espace qui leur était réservé dans l'église ?

La façade ouest intègre dans sa construction le contrefort se trouvant entre T4 et T5; elle vient en appui contre celui-ci (photo 31). On remarque que cette façade de la chapelle a connu au moins deux périodes. La plus récente se trouve à gauche d'une ligne presque oblique entre la base du chaînage d'angle et le haut de mur (pointillés rouges, photo 31). Elle intègre le chaînage d'angle fait de petites pierres de petit module dont l'appareillage est très peu soigné. La seconde période correspond à un appareillage à lits réguliers et pierres taillées mais non dressées.

Le contrefort C5 fait la symétrie avec le contrefort C4. Comme lui, il est composé par deux piliers de tailles différentes, juxtaposés (photo 32). Ils sont droits et ne présentent pas



Photo 33 : pierre gravée d'un motif : étoile filante, comète ?



Photo 34 : portrait sculpté à l'extrémité du tailloir (redressé)

un élargissement à leur base. Leur appareillage est très soigné, formé de moellons taillés et dressés, certains étant posés sur champ, formant un placage. Ces deux contreforts juxtaposés sont nettement mieux conservés que ceux de la façade nord. C'est sans doute parce que cette partie du prieuré, exposée au sud, était occupée

par le cloître et possédait peut-être des aménagements particuliers comme un auvent, par exemple. Les deux piliers sont surmontés de tailloirs sculptés.

Dans le contrefort sur lequel s'appuie la chapelle de la Vierge, et sous un fragment de tailloir, figure une pierre taillée et dressée sur laquelle a été gravé un motif particulier. Il ressemble à une comète ou à une étoile filante (photos 33) : la queue est formée par une ligne creusée tandis que la tête est constituée par une forme arrondie obtenue par le martelage de la roche. La présence d'une comète est souvent reliée au passage de la plus connue, la comète de Halley, dont la récurrence est d'environ de 75 ans (la plus célèbre représentation étant celle présente sur la tapisserie de Bayeux). Il est difficile dans notre cas d'identifier cette représentation avec cette comète et de dater la gravure de la construction du bâtiment. Nous n'en conserverons que le côté anecdotique.

Les tailloirs visibles du contrefort pris dans la maçonnerie (la construction de la chapelle à bousculé le tailloir situé à l'extrémité) et le tailloir latéral du contrefort accolé reprennent le même motif que ceux sculptés sur C4 : une frise composée de lignes ondulées et d'une succession de perles ovoïdes couchées se touchant par leurs extrémités. Le grand tailloir reprend des éléments rencontrés à l'intérieur. Il est orné de quatre sphères et à son extrémité figure un visage disposé horizontalement (photo 34). Cette figure a une forme triangulaire. Bien qu'érodée, on devine aisément la représentation des arcades sourcilières, du nez ainsi que de la bouche.

La travée T5 est courte. Elle est comprise entre le contrefort C5 et un chaînage d'angle



Photo 35 : vue d'ensemble de T5

(photo 35). Celui-ci, très soigné, est composé de pierres, parfois de grands modules, taillées et dressées. L'appareillage de la façade est lui aussi composé de pierres taillées et dressées, posées en lits réguliers ; leur module est variable. Quatre trous de boulin sont visibles à deux hauteurs différentes sur la façade tandis que quatre autres trous se situent juste en dessous de la corniche terminant le haut de mur et qui reçoit directement la toiture. Les pierres composant la corniche sont du même type que celles que l'on voit au sommet de la façade T5 nord. Centrée sur T5, on trouve la petite fenêtre F5 ; elle est formée de quatre



Photo 36 : vue d'ensemble de la partie arrière, de la travée T5 et du chœur, côté sud

blocs de pierre : une formant le linteau monolithique en plein cintre et biseauté ; une formant l'appui et deux formant les piédroits. Cette ouverture est peut-être la seule appartenant à l'édifice d'origine.

La toiture de T4 était particulière au nord, et au sud. Cette singularité est due à la réfection et à la modification de la toiture lors de l'adjonction de la chapelle de la Vierge. Nous en avons ici la confirmation (photo 35) avec une variante puisqu'une ouverture a été aménagée entre le mur s'élevant à la limite entre les travées T4/T5 et le mur élevé sur la voûte de T5. Le premier se trouvant en retrait par rapport au mur latéral de la chapelle de la Vierge. On remarque la présence dans le mur monté sur la voûte de T5, d'un tailloir composé d'un bandeau, d'une rainure et d'un biseau de même type que ceux rencontrés à l'intérieur du bâtiment et de plusieurs pierres bien taillées.

Le chevet est en cul de four (photo 36) et il possède les mêmes caractéristiques que le côté nord. Son appareillage est composé de pierres taillées et dressées posées en lits réguliers, parfois sur champ ; leur module et la qualité de leur taille est variable et on y retrouve quelques trous de boulin. Sa partie haute est formée par :

- un lit régulier de pierres rectangulaires et carrées ;
- une alternance de pierres et de vides à espacements réguliers ;
- un second lit de pierres rectangulaires et carrées ;
- une seconde alternance de pierres et de vides à espacements réguliers. Les pierres sont liées au ciment ;
- une corniche de même type que celle surmontant les façades des travées T4 et T5, biseautées et ornées d'une rainure ;
- la toiture.

Près du chaînage d'angle, se trouve la fenêtre F6. C'est une grande fenêtre en plein cintre dont l'arête est biseautée, elle a été intégrée à la place d'une autre ouverture sans doute plus petite.

Remploi de pierres sculptées

Au cours de l'étude de l'église, sept pierres en remploi (gravées, sculptées ou anépigraphes) ont été mises en évidence. La plupart



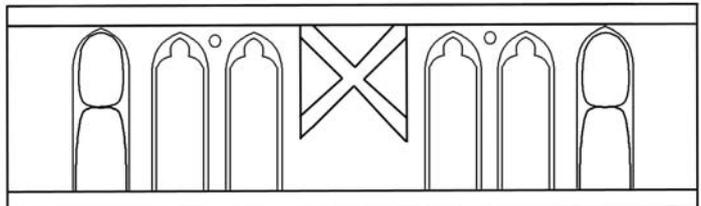
Photo 37 : les dalles en remploi devant la façade



Photos 38 : pierres de remploi

avaient été décrites par L.-P. Gras mais à des emplacements différents de ceux où elles se trouvent aujourd'hui. Une partie a été réutilisée pour la réalisation d'un dallage en avant de la façade (photo 37). Elles ont été regroupées en 5 familles (photos 38) :

1. dalles funéraires remployées sur le parvis de l'église devant la façade ouest ;
2. tables d'autel ;
3. pierres tombales remployées pour le parvis de l'église devant la façade ouest. Certaines conservent encore un fragment de fer rouillé scellé en leur centre (vestige d'une croix ?) ;
4. éléments de constructions et/ou de décors : chancel.



Cancel
Essaie de reconstitution
Relevé M.B.

Essai de chronologie et de datation

Nous disposons de peu d'éléments écrits permettant la datation et la chronologie dans la construction de l'ensemble constituant aujourd'hui l'église du prieuré. C'est avec prudence que je propose cette chronologie et datation des différents éléments la composant.

L'édifice d'origine est constitué par une petite chapelle (figure 10-1). D'après les documents, elle serait postérieure à la fondation du prieuré, au début du XIII^{ème} siècle, faite autour d'un édifice existant. Le style des tailloirs et du portail déplacé, vient en appui du texte et

inciterait à placer dans la seconde moitié du XII^{ème} siècle cette construction.

La chapelle subit un rallongement de la nef, avec un remploi des éléments appartenant aux ouvertures, dans la nouvelle façade (figure 10-2). Cette extension était vraisemblablement voulue pour répondre à un accroissement de la population mais plus sûrement pour séparer les religieuses et les paroissiens. C'est une façon de créer deux églises en une : prieurale à l'est et paroissiale à l'ouest. Si l'on se tient à ce besoin, on peut donc supposer que cette extension a dû suivre assez rapidement la fondation, au cours du XIII^{ème} siècle. Les éléments en place ne permettent pas de confirmer la datation de cette seconde nef. Le seul indice est l'indication par L.-P. Gras de la présence,

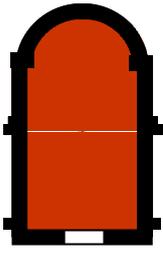


Figure 10-1 : état 1

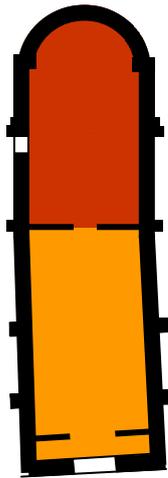


Figure 10-2 : état 2

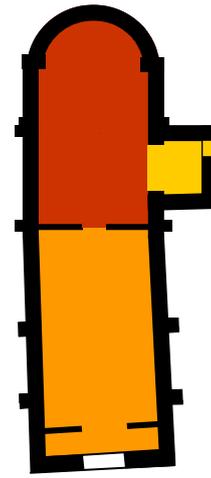


Figure 10-3 : état 3

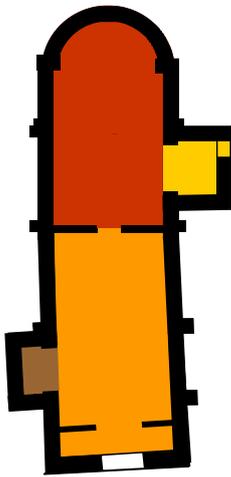


Figure 10-4 : état 4

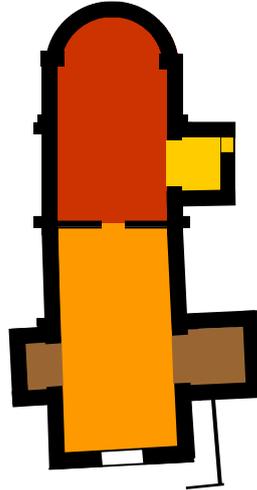


Figure 10-5 : état 5

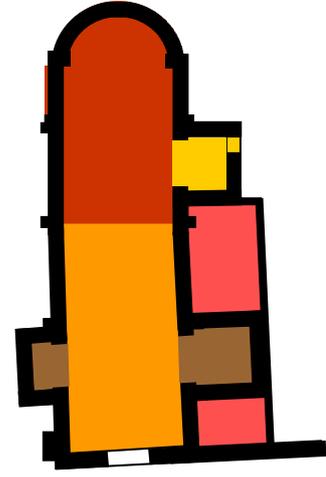


Figure 10-6 : état actuel

au XIX^{ème} siècle, d'une clé de voûte armoriée. Elle représentait les armes de Catherine du Saix. Cette dernière était prieure au milieu du XIV^{ème} siècle ce qui est assez tardif par rapport aux besoins énoncés précédemment. Nous supposons qu'à cette époque le clocher était formé par un clocher mur.

Au début du XV^{ème} siècle, des travaux furent entrepris par la famille Bouthéon. Leur blason est omniprésent dans les bâtiments du prieuré marquant ainsi leur passage. Qu'en est-il de l'église ? Aucune trace de leur action n'y est apparente. L'état 3 voit l'adjonction de la chapelle de la Vierge (figure 10-3). La présence d'une clé de voûte avec le blason des Chabeu permet de la dater de la fin de ce siècle. Antoinette de Chabeu était la prieure en 1490.

F. Thiollier date les deux autres chapelles de ce même siècle, sans préciser les éléments

qui lui permettent d'avancer cette datation (figure 10-4).

J'émétrais une datation identique XV^{ème}/XVI^{ème} siècles pour la chapelle dédiée à saint Thomas par son style malgré la présence d'une clé de voûte attribuée à une famille connue à Saint-Thomas au début du XVII^{ème} siècle. Le clocher semble être, à l'époque, un clocher mur en façade. Pour la chapelle dédiée à saint Vincent, les éléments en notre possession indiquent une construction de la fin du XIX^{ème} siècle (figure 10-5).

L'état actuel correspond à une série d'aménagements modernes (figure 10-6). Parmi ces modifications figurent :

- la réfection des toitures avec surélévation de certaines parties ;
- la construction du clocher ;

- la fermeture des espaces entre le mur de clôture/clocher et clocher/chapelle de la sainte Vierge afin de créer une pièce et la sacristie ;
- la reprise de la façade avec suppression de partie interne et adjonction du large contre-fort sur la façade nord.

Remerciements

Je tiens à remercier Mireille Busseuil pour son aide, notamment pour les relevés des pierres en remploi. Ma gratitude va à Dominique et Jacques Belin, propriétaire d'une partie du prieuré pour leur gentillesse, ainsi que pour les échanges enrichissants que nous avons eu.

Mes plus sincères remerciements vont à Caroline Guibaud et Thierry Monnet du Service de l'Inventaire pour les échanges de documents dont ils nous ont fait profiter.

Enfin, mes remerciements vont à la municipalité de Saint-Thomas-la-Garde et aux différents dépositaires de clés.



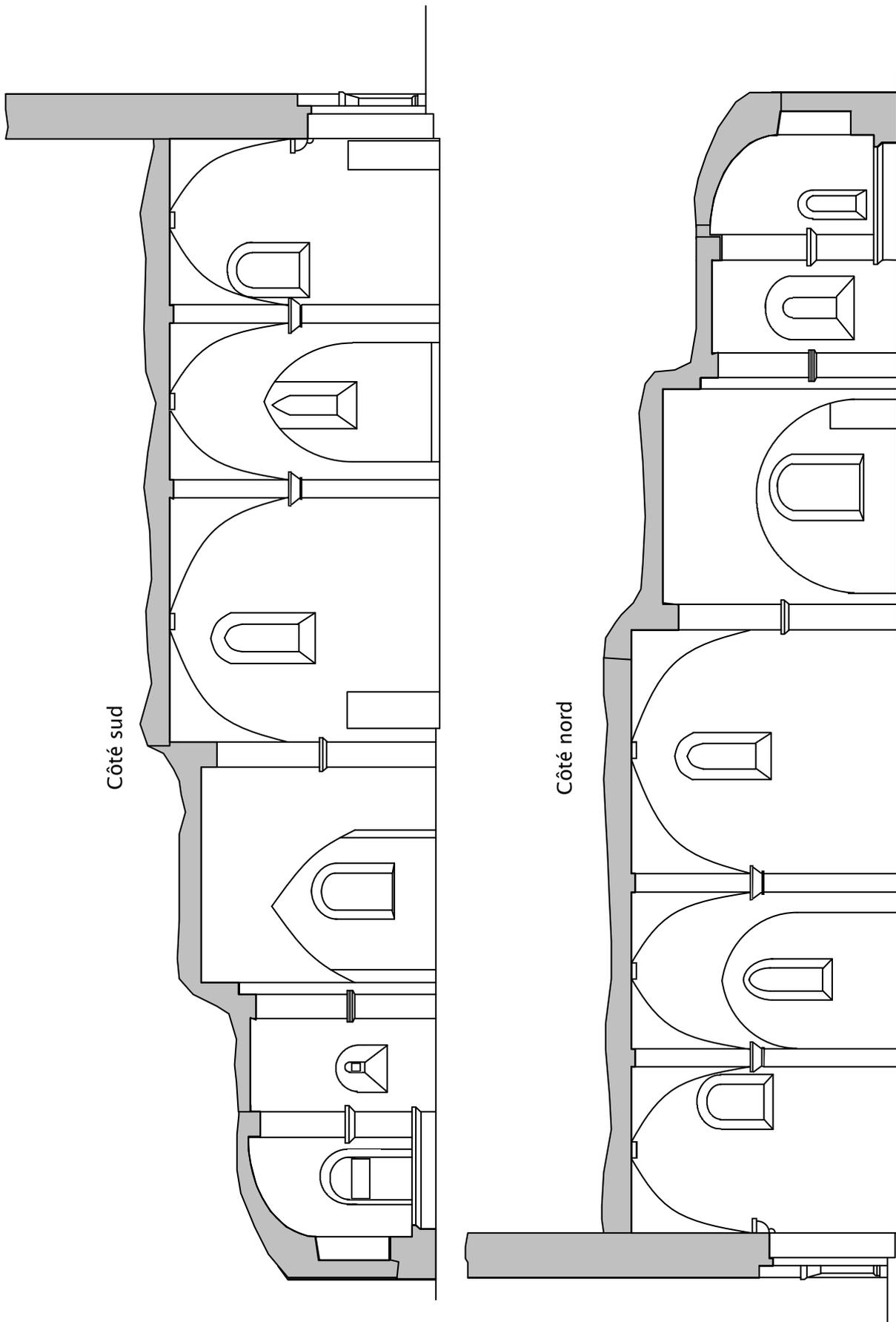
Photos 39 : vue aérienne du côté nord de l'église et de l'ensemble prieural

Photo J.-F. Parrot GRAL

Photos 40 : vue aérienne du côté sud de l'église et de l'ensemble prieural



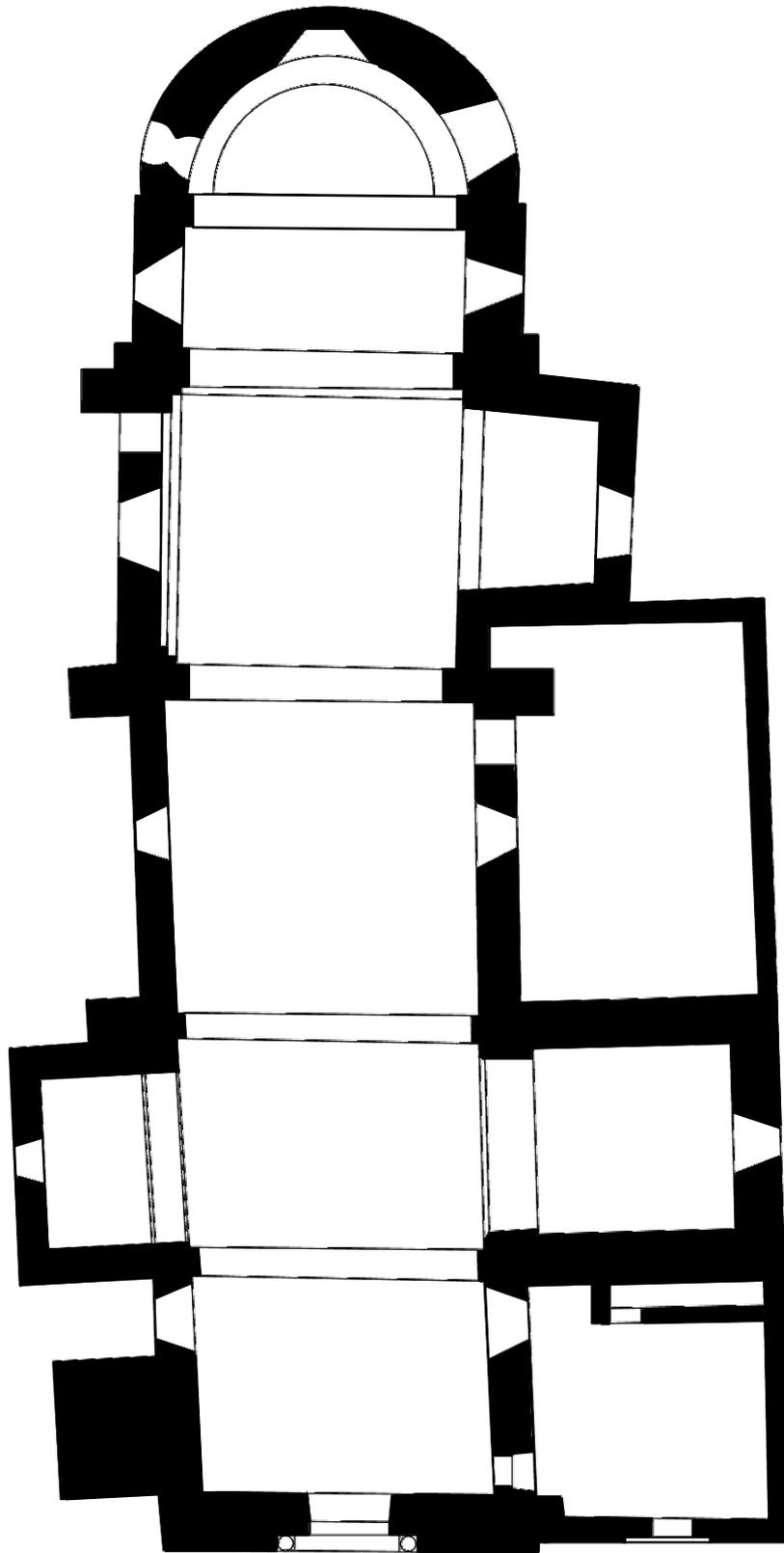
Photo J.-F. Parrot GRAL



Église de Saint-Thomas-la-Garde (42)
Schématisation des coupes transversales en
élévation

J.V. Relevés GRAL 2010





Église de Saint-Thomas-la-Garde (42)
Plan avec ouvertures

J.V. Relevés GRAL 2010

